

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 14 Octobre 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 14 octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

23

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM - L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés :

7

A. ZERKAL représenté par D. ATIG - A. QAROUACH représenté par M. AUBRY - Y. ITOUA représentée par S. LAATIRISS - G. BAGAVANE représenté par C. TAWAB KEBAY - T. DIAWARA représentée par Y. BOUKANTAR - S. RAKOUB représentée par F. OGBI - A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absents :

5

L. HERGAUX - C. M' PIANA - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2019 – 0113 : « Motion – Défendons le Rojava face à l'armée turque – Le droit international doit être respecté »

Le Conseil Municipal,

La décision irresponsable du Président des États-Unis Donald Trump de retirer les troupes américaines du nord de la Syrie a laissé le champ libre à la Turquie pour envahir cette zone, le Rojava où cohabitent pacifiquement des populations kurdes, yézidiennes et arabes.

Mercredi 09 octobre, l'armée turque a mis ses menaces à exécution en procédant à des frappes aériennes et des tirs d'obus dans les régions de Serêkaniyê (Ras al-Aïn) Qamishlo et Dêrik. Le même jour, dans la soirée, elle a commencé son incursion terrestre dans la région.

L'invasion turque est synonyme de massacres, de nettoyage ethnique, de drame humanitaire. Elle va enliser la Syrie dans une guerre encore plus profonde et provoquer un exode massif de la population civile. Les attaques de l'armée turque ont déjà causé la mort d'une centaine de civils et provoqué le déplacement de dizaines de milliers de personnes.

D'autre part, comme l'a déclaré le commandant des Forces démocratiques syriennes (FDS) Mazloum Kobanê, l'agression turque contraint les combattants des FDS à alléger la surveillance des quelques 12.000 djihadistes détenus dans le nord de la Syrie, pour se consacrer à la défense de leur population et de leurs terres. Ceci entraînera immanquablement une résurgence de Daesh et, partant, une menace accrue pour l'Europe.

Les Kurdes qui ont donné 11.000 vies dans la guerre contre Daesh et développé dans la région un système politique fondé sur la démocratie, le pluralisme et l'égalité des genres, ne représentent une menace pour personne. Ils ne demandent qu'à vivre en paix.

En outre, au-delà de l'indispensable solidarité internationale, cette agression militaire touche particulièrement notre commune de Grigny. En effet, cet été même, nous avons entamé un programme de coopération culturelle avec la ville de Dirbasiyê située à la frontière syrio-turque, en territoire kurde.

Or, Dirbasiyê a subi ces trois derniers jours plusieurs bombardements qui ont forcé des milliers d'habitants à l'évacuer. Là même où nous avons établi un lien de fraternité et de Paix, l'armée turque a semé la terreur et la mort.

La France, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU, partenaire de la Turquie au sein de l'OTAN, acteur clé des accords entre l'Union Européenne et la Turquie, doit agir sur tous les fronts pour que:

- l'ONU mette en place, d'urgence, une zone d'exclusion aérienne au nord de la Syrie et prenne immédiatement toutes les mesures qui s'imposent pour protéger la population civile de la région ;
- Toutes les mesures diplomatiques et du droit international soient prises en vue de l'établissement d'un cessez-le-feu immédiat
- les organisations internationales et européennes prennent contre le régime d'Erdogan toutes les sanctions diplomatiques et économiques nécessaires pour le faire renoncer à son projet d'invasion et de nettoyage ethnique au nord de la Syrie

Nous appelons les collectivités locales à prendre toutes les mesures d'information et à organiser les solidarités actives.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

 Philippe RIO

Vote : Pour : 28
Ne prennent pas part au vote : 2 (S. GIBERT – S. GAUBIER)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

Transmis au contrôle de légalité le :

17 OCT. 2019

17 OCT. 2019